

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES DES ACTIONNAIRES

À l'attention du Président du Conseil d'Administration de Natixis.

1. Soutien au Southern Gas Corridor (SGC) et Trans Adriatic Pipeline (TAP)

La presse financière a signalé le potentiel intérêt de nombreuses banques européennes à participer au financement du Southern Gas Corridor (SGC), le plus gros projet d'infrastructure gazière en cours de construction en Europe et qui vise à importer du gaz naturel depuis les champs offshore de la mer Caspienne en Azerbaïdjan, à travers la Turquie, la Grèce, l'Albanie, jusqu'au sud-est de l'Italie. Le coût estimé de ce projet est de 45 milliards d'euros, incluant des capitaux levés sur les marchés financiers via l'émission d'obligations par les entreprises actionnaires du projet. Les banques sont en ce moment approchées pour soutenir le Trans Adriatic Pipeline (TAP), dernier tronçon du SGC et dont le coût est estimé à 4,5 milliards d'euros. Natixis figure déjà parmi les financeurs de BP et Enagas, parmi les entreprises derrière ce projet.

La société civile et les communautés locales se sont largement opposées au SGC et au TAP du fait de ses impacts sur le climat, l'environnement, les droits humains, le développement et l'économie. Le projet présente également des risques de corruption, touché dans le scandale de la "Lessiveuse" (Laundromat), vaste opération de blanchiment d'argent qui a permis la distribution de 2,5 milliards d'euros depuis l'Azerbaïdjan et via des banques européennes entre 2012 et 2014. En outre, le TAP entraînera le gaspillage d'importants montants d'argent public et enfermera l'Europe dans un modèle de consommation de gaz incompatible avec les objectifs d'atténuation de l'Accord de Paris.

- Natixis peut-elle confirmer avoir été approchée pour financer certains projets faisant partie du Southern Gas Corridor, et notamment le Trans Adriatic Pipeline ?
- Natixis a-t-elle investi dans les obligations émises par la Southern Gas Corridor Joint Stock Company, et si oui, pour quel montant ?
- Natixis s'engage-t-elle à ne pas soutenir le Southern Gas Corridor et le Trans Adriatic Pipeline, en raison de leurs impacts sur le climat et les droits humains, et étant donné la forte opposition des communautés locales du sud de l'Italie et les graves violations des droits humains perpétrées en Azerbaïdjan et en Turquie ?

2. Soutien au gaz de schiste et terminaux de GNL en Amérique du Nord

BNP Paribas s'est engagée en octobre dernier à exclure de ses soutiens les nouveaux projets d'exploration, de production, de transport et d'exportation liés aux gaz et pétrole de schiste, ainsi que les entreprises qui y sont impliquées pour plus de 30% de leurs activités. Elle s'est explicitement engagée à ne prendre part à aucun projet de terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) ou de gazoducs prévu en Amérique du Nord.

Natixis n'a pour sa part pas pris d'engagement sur le secteur gazier et figure encore parmi les entreprises qui appuient le développement du gaz de schiste, notamment aux États-Unis et au Canada via le financement de nouvelles infrastructures de terminaux d'exportation de gaz liquéfié. Entre 2015 et 2017, vos soutiens à ce secteur se sont élevés à 371 millions de dollars. Vous avez notamment contribué au développement du terminal de GNL de Freeport LNG au Texas.

Ces nouvelles infrastructures poussent à extraire toujours plus de gaz de schiste en Amérique du Nord, et ce pour alimenter le marché européen et notamment français, alors que le gaz de schiste est banni en France depuis 2011, du fait de ses impacts environnementaux et sanitaires catastrophiques.

- Natixis s'engage-t-elle à mettre un terme à ses soutiens aux projets de terminaux de GNL encore prévus en Amérique du Nord ?
- Natixis s'engage-t-elle à adopter un politique sur le secteur du gaz excluant l'ensemble des projets liés à l'exploration, à la production, au transport et à l'export des gaz et pétrole de schiste, ainsi qu'aux entreprises qui les portent ?

Questions :

Natixis peut-elle confirmer avoir été approchée pour financer certains projets faisant partie du Southern Gas Corridor, et notamment le Trans Adriatic Pipeline ?

Natixis a-t-elle investi dans les obligations émises par la Southern Gas Corridor Joint Stock Company, et si oui, pour quel montant ?

Natixis s'engage-t-elle à ne pas soutenir le Southern Gas Corridor et le Trans Adriatic Pipeline, en raison de leurs impacts sur le climat et les droits humains, et étant donné la forte opposition des communautés locales du sud de l'Italie et les graves violations des droits humains perpétrées en Azerbaïdjan et en Turquie ?

Réponse de Natixis.

- ⇒ L'appel d'offres auprès des banques pour le financement du projet du gazoduc transadriatique (TAP) n'a pas encore été lancé. Dans la perspective de cet appel d'offres, les banques de développement et les assureurs-crédit ont été approchés, notamment la BEI, la BERD, SACE et HEULER-HERMES, de même que de nombreuses banques commerciales. Natixis a été contactée pour une demande d'expression d'intérêt
- ⇒ Natixis n'a pas participé à la structuration de l'émission obligataire de la Southern Gas Corridor Joint Stock Company, ni souscrit à cette émission.
- ⇒ Pour éclairer son analyse sur ce projet de financement, Natixis prendra en compte le soutien des agences de crédit export de plusieurs pays européens et de la Banque Européenne d'Investissement. Ce projet gazier fait partie des projets d'intérêts communs de l'Union Européenne retenus par la Commission Européenne en novembre 2017. Pour autant, aucune décision ne sera prise sans une due diligence complète couvrant l'ensemble des questions environnementales et sociales, notamment la santé et la sécurité des personnels et le traitement des enjeux à l'égard des populations concernées. Natixis n'est pas engagée à ce jour et ne le sera que si les résultats de cette due diligence sont jugés satisfaisants.

Questions :

Natixis s'engage-t-elle à mettre un terme à ses soutiens aux projets de terminaux de GNL-gaz naturel liquéfié- encore prévus en Amérique du Nord?

Natixis s'engage-t-elle à adopter une politique sur le secteur du gaz excluant l'ensemble des projets liés à l'exploration, à la production, au transport, et à l'export des gaz et pétrole de schiste, ainsi qu'aux entreprises qui les portent?

Réponse de Natixis.

- ⇒ **Natixis souhaite rappeler quelques éléments de contexte.** Selon les projections des Nations Unies et l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la consommation énergétique sera en augmentation de 30% d'ici 2040, à raison notamment de la croissance de la population mondiale et du développement des pays émergents. La couverture des besoins énergétiques dans les décennies à venir ne pourra malheureusement pas être assurée par les seules énergies renouvelables. Celles-ci, dans le scénario central de l'AEI à horizon 2040, représenteraient 31 % du mix énergétique mondial. Le gaz naturel, dont la demande augmenterait de 45 % d'ici 2040, est dès lors indispensable au retrait progressif du charbon.
- ⇒ **Natixis, consciente de sa responsabilité à l'égard du changement climatique, a pris des engagements forts fin 2015 dans le secteur du charbon, puis fin 2017 dans le secteur du pétrole, notamment en excluant le financement de pétroles issus des Sables bitumineux et de la Zone Arctique.**
- ⇒ **Par ailleurs, Natixis est depuis plus de 20 ans l'un des acteurs majeurs du financement des énergies renouvelables et de la transition énergétique.**
- ⇒ **Pour autant le secteur du gaz est crucial pour assurer le relais de la transition énergétique et permettre le retrait progressif du charbon. Il jouera un rôle majeur dans la décarbonisation. C'est pourquoi Natixis, soucieuse de favoriser la transition énergétique, accepte de financer le développement du secteur du gaz, y compris le NGL et les gaz de schistes, sous réserve de due diligence rigoureuses sur les risques environnementaux et sociaux des projets.**